

GRILLE HONORAIRES GESTION LOCATIVE

| | 7.80 % TTC des sommes encaissées |
|-------------------------|---|
| <u>FORMULE SÉRÉNITÉ</u> | + 45€ TTC par an et par lot pour l'aide à la déclaration des revenus fonciers (dans la limite de 120€ TTC) + 50€ TTC pour toute ouverture d'un sinistre auprès d'un huissier/avocat |
| FORMULE SÉRÉNITÉ + | FORMULE SÉRÉNITÉ (7.80 % TTC des sommes encaissées) + ASSURANCE (3.10 % TTC des sommes quittancées): ✓ garantie loyers impayés ✓ garantie protection juridique ✓ garantie des détériorations immobilières ✓ garantie inoccupation + 45€ TTC par an et par lot pour l'aide à la déclaration des revenus fonciers (dans la limite de 120€ TTC) + 50€ TTC pour toute ouverture d'un sinistre auprès d'un huissier/avocat hors assurance loyers impayés + 2% TTC si souscription à la vacance locative |